

L'ENTREPRISE BIO-ESTHÉTIQUE GRAIN DE BEAUTÉ A PROFITÉ DE LA SUBVENTION POUR LE COMMERCE EN LIGNE POUR PRENDRE UN NOUVEAU VIRAGE

Bécancour, le 14 mai 2020 – Depuis le début de la crise de la pandémie de la COVID-19, en+prendre MRC Bécancour prend très à cœur la situation actuelle et met en place des outils pour soutenir et accompagner les entreprises pour assurer leur survie. Une des actions passe par la solution du commerce en ligne. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer notre première entreprise à bénéficier du programme de subvention.

Bio-Esthétique Grain de Beauté se spécialise dans le domaine de l'esthétique et offre des produits québécois, sains et écoresponsables. Étant donné la situation actuelle, la propriétaire, madame Sonia Ouellet, a dû fermer l'accès à sa boutique à sa clientèle. La seule solution qui s'offrait à elle pour l'instant était de se retourner vers le commerce en ligne. Le projet a mis trois semaines pour se réaliser. Pour débiter, une demande a été effectuée auprès d'en+prendre MRC Bécancour pour le programme de subvention concernant le « commerce en ligne », par la suite, la conception du site Internet et, aujourd'hui, elle peut vendre ses produits en ligne. Nous vous invitons à consulter le site Internet www.biograindebeaute.ca.

« *Le but de notre subvention est de propulser les activités des entrepreneurs vers le commerce en ligne. Même si certains secteurs de l'économie sont ouverts, il n'en demeure pas moins que les achats en ligne sont plus sécuritaires et surtout plus rapides, pas de file d'attente. De plus, la pandémie a amené un vent de changement dans la façon de consommer de notre population et le commerce en ligne sera dorénavant un incontournable* », tient à souligner le directeur général de la MRC et en+prendre MRC Bécancour, monsieur Daniel Béliveau.

La COVID-19 perturbe nos habitudes de vie, de travail et de consommation. Les habitudes de consommation sont en pleine mutation et la crise sanitaire devrait accélérer davantage ce phénomène. Si certaines entreprises avaient repoussé jusqu'ici le projet d'implantation d'une boutique en ligne, il est maintenant le temps de le faire. Une vitrine transactionnelle sur Internet vous permettra de rejoindre autrement votre clientèle confinée.

« Nous avons trois partenaires qui ont répondu à notre appel, ADN communication, ZaniCOM et Duo Énergie Graphique pour offrir des propositions dont les plateformes pourraient être mises en ligne entre 2 à 3 semaines. La contribution financière est non remboursable et non récurrente. Le montant de l'aide financière est fixé à 50 % ou d'un montant maximum de 1 000 \$ », tient à préciser le directeur général de la MRC et en+prendre MRC Bécancour, monsieur Daniel Béliveau.

Les entreprises intéressées à prendre le virage de boutique en ligne, vous pouvez nous contacter au 819 298-2070 ou par courriel à information@egaleplus.com. Les détails du programme de subvention sont disponibles sur [le portail de la COVID-19](#).

Autres programmes offerts aux entreprises :

3689, boul. Bécancour, bur. 1
Bécancour, Qc G9H 3W7

T : 819 298-3300

egaleplus.com

- Moratoire de trois mois sur le remboursement des prêts incluant capital et intérêts, et ce, pour toutes les entreprises ayant un prêt avec nous. Cette mesure concerne les prêts qui proviennent de nos fonds d'investissement.
- Un programme de subvention spéciale dédié uniquement aux entreprises du territoire de la MRC de Bécancour qui doivent s'équiper adéquatement pour favoriser le télétravail de leurs employés à la maison. La subvention représente un montant maximal de 500 \$.
- Fonds de roulement qui vise les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activités. L'aide accordée pourra prendre la forme d'un prêt, pouvant atteindre un montant maximal de 50 000 \$, à un taux d'intérêt de 3 %. Un moratoire de 3 mois sur le capital et les intérêts s'appliquera sur tous les contrats de prêt.

À propos de la COVID-19

En+reprendre MRC Bécancour suit de près l'évolution de la situation de la COVID-19 et entend prendre toutes les mesures à sa disposition afin de prévenir toute propagation. C'est pourquoi nous travaillons à effectif réduit, c'est-à-dire que la plupart de nos employés sont en télétravail ou tout simplement à la maison, et ce, afin d'éviter le plus possible les contacts humains et freiner la propagation du virus.

Sachez que pour le moment les bureaux sont toujours fermés au public. Vous devez nous contacter au 819 298-2070 ou par courriel information@egaleplus.com.

- 30 -

Pour information :
Daniel Béliveau
En+reprendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@egaleplus.com

Source :
Isabel Rouette
En+reprendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
isabel@egaleplus.com